

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total du bilan de 92.305.041 Dinars , un actif net de 91.763.892 Dinars et un bénéfice de la période de 1.520.884 Dinars.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE », comprenant le bilan au 30 Septembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Septembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV BH OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations «Servicom 2016» ainsi que les intérêts s'y rattachant, et ce suite aux échéances impayées de cet emprunt obligataire suite aux difficultés rencontrés par la Société « Servicom ».

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur ces questions.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie.
- ✓ La valeur comptable des placements en valeurs mobilières représente une quote-part de 81,94% de l'actif de la société SICAV BH Obligataire, ce qui est en dépassement du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie :
 - 12,10% de son actif en titres émis ou titres garantis par « AMEN BANK »,
 - 13,26% de son actif en titres émis ou titres garantis par « BNA »,
 - 11,58% de son actif en titres émis ou titres garantis par « ATL »,

Ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 31 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 30/09/2019
(Unité : En Dinars)

	Notes	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	75 636 096	86 536 860	84 203 762
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		4 488 043	1 911 278	1 936 480
b - Obligations et Valeurs assimilées		71 148 053	84 625 582	82 267 282
c - Autres Valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		15 804 901	33 424 269	22 406 638
a - Placements monétaires	3-3	3 936 264	8 907 866	4 920 303
b - Disponibilités		11 868 637	24 516 403	17 486 335
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	864 044	364 765	6 073
TOTAL ACTIF		92 305 041	120 325 894	106 616 473
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	115 401	150 091	132 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	425 748	470 959	439 928
TOTAL PASSIF		541 149	621 050	572 880
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-6	87 855 275	114 995 180	100 413 272
CP 2 - Sommes distribuables		3 908 617	4 709 664	5 630 321
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		843	294	256
b - Sommes distribuables de la période		3 907 774	4 709 370	5 630 065
ACTIF NET		91 763 892	119 704 844	106 043 593
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		92 305 041	120 325 894	106 616 473

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2019

(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 175 974	3 623 743	1 268 175	3 496 262	4 775 349
a - Dividendes		0	0	0	78 123	78 123
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		1 175 974	3 623 743	1 268 175	3 418 135	4 697 222
c - Revenus des autres valeurs		0	0	0	4	4
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	430 100	1 360 032	733 795	2 343 101	2 896 176
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 606 074	4 983 775	2 001 970	5 839 363	7 671 525
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	113 644	359 253	149 506	450 933	583 002
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 492 430	4 624 522	1 852 464	5 388 430	7 088 523
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0	0	0	0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	40 041	122 535	53 919	156 724	183 553
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 452 389	4 501 987	1 798 545	5 231 706	6 904 970
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-492 989	-594 213	-605 591	-522 336	-1 274 905
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		959 400	3 907 774	1 192 954	4 709 370	5 630 065
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		492 989	594 213	605 591	522 336	1 274 905
* Variation des +/- values potentielles sur titres		43 536	80 736	22 878	-13 224	11 977
* +/- values réalisées sur cession des titres		24 959	82 101	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 520 884	4 664 824	1 821 423	5 218 482	6 916 947

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2019

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	1 452 389	4 501 987	1 798 545	5 231 706	6 904 970
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	43 536	80 736	22 878	-13 224	11 977
c - +/- values réalisées sur cession de titres	24 959	82 101	0	0	0
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	0	5 351 668	0	4 971 483	4 971 483
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	18 555 626	69 228 822	17 707 883	93 857 684	105 130 279
* Capital	18 155 600	67 103 800	17 404 800	91 560 300	102 490 700
* Régularisation des sommes non distrib.	-257 573	-981 135	-272 711	-1 426 139	-1 595 332
* Régularisation des sommes distrib.	657 599	3 106 157	575 794	3 723 523	4 234 911
b - Rachats	31 449 708	82 821 679	34 467 107	117 472 533	144 104 844
* Capital	30 733 200	79 998 300	33 814 700	113 719 000	139 483 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-434 198	-1 154 800	-529 019	-1 769 143	-2 164 826
* Régularisation des sommes distrib.	1 150 706	3 978 179	1 181 426	5 522 675	6 786 669
VARIATION DE L'ACTIF NET	-11 373 198	-14 279 701	-14 937 801	-23 367 850	-37 029 101
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	103 137 091	106 043 593	134 642 645	143 072 694	143 072 694
b - En fin de période	91 763 892	91 763 892	119 704 844	119 704 844	106 043 593
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 016 642	1 019 811	1 332 246	1 389 734	1 389 734
b - En fin de période	890 866	890 866	1 168 147	1 168 147	1 019 811
VALEUR LIQUIDATIVE	103,005	103,005	102,474	102,474	103,984
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,09%	5,84%	5,54%	5,22%	5,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

Présentation de la SICAV BH OBLIGATAIRE :

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 14 avril 1997.

1- Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2019, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres valeurs du portefeuille titres et des placements monétaires.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **75 636 096** Dinars, contre un solde de **86 536 860** Dinars au 30/09/2018. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2019 se détaillent ainsi :

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.19	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Obligations de sociétés		69 151 926,550	71 148 053,004	77,08%	77,53%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	666 120,000	666 199,410	0,72%	0,73%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	499 558,846	499 650,627	0,54%	0,54%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	166 055,186	166 085,780	0,18%	0,18%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	1 599 657,143	1 608 792,751	1,74%	1,75%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	800 000,000	800 533,334	0,87%	0,87%	-
AMEN BANK SUB 2010	35 000	1 399 895,000	1 407 888,657	1,53%	1,53%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	40 000	2 400 000,000	2 522 227,726	2,73%	2,75%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 154 849,315	3,42%	3,44%	-
ATB SUB 2017	37 500	3 750 000,000	3 907 875,617	4,23%	4,26%	-
ATL 2015-1	20 000	1 200 000,000	1 216 472,131	1,32%	1,33%	BBB
ATL 2013/1	10 000	200 000,000	204 828,931	0,22%	0,22%	BBB
ATL 2013-2	5 000	200 000,000	210 099,726	0,23%	0,23%	BBB
ATL 2014-3	5 000	100 000,000	103 897,863	0,11%	0,11%	BBB
ATL 2016-1	30 000	2 400 000,000	2 439 029,508	2,64%	2,66%	BBB
ATL 2017-1	50 000	5 000 000,000	5 170 958,904	5,60%	5,64%	BBB
ATL 2018-1 (B) TV	10 000	800 000,000	812 998,341	0,88%	0,89%	BB
ATL SUB 2017	5 000	500 000,000	530 301,369	0,57%	0,58%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	400 000,000	421 798,575	0,46%	0,46%	-
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	200 000,000	205 397,041	0,22%	0,22%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	160 000,000	167 560,767	0,18%	0,18%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	1 600 000,000	1 618 701,639	1,75%	1,76%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 5 ANS	5 000	300 000,000	310 663,890	0,34%	0,34%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	5 000	500 000,000	518 237,808	0,56%	0,56%	BB+
BH 2009	75 000	3 457 550,000	3 567 598,910	3,87%	3,89%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	426 000,000	432 031,693	0,47%	0,47%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	284 000,000	289 531,477	0,31%	0,32%	-
BH SUB 2015	5 000	100 000,000	102 021,857	0,11%	0,11%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	50 000	4 000 000,000	4 136 994,308	4,48%	4,51%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	700	56 000,000	57 917,920	0,06%	0,06%	-
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	6 000	600 000,000	623 929,507	0,68%	0,68%	-
BNA SUB 2009	25 000	832 800,000	850 192,426	0,92%	0,93%	-
BNA SUB 2017-1	40 000	4 000 000,000	4 084 725,479	4,43%	4,45%	-
BNA SUB 2017-1	24 000	2 400 000,000	2 450 835,288	2,66%	2,67%	-
BNA SUB 2018-1 TV	10 000	800 000,000	808 711,245	0,88%	0,88%	-
BNA SUB 2018-1 TV	50 000	4 000 000,000	4 043 556,226	4,38%	4,41%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	70 000,000	70 176,809	0,08%	0,08%	-
BTK 2009 (C)	15 000	599 550,000	623 372,204	0,68%	0,68%	-
CHO2009	7 000	87 500,000	92 684,019	0,10%	0,10%	BIAT
CHO-2009	2 000	25 000,000	26 284,287	0,03%	0,03%	BIAT
CIL 2014-2	3 000	60 000,000	62 438,663	0,07%	0,07%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	100 000,000	101 805,902	0,11%	0,11%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	120 000,000	126 760,504	0,14%	0,14%	BBB-
CIL-2016-2	5 000	300 000,000	311 243,836	0,34%	0,34%	BBB-
CIL 2017-1	3 000	180 000,000	182 878,421	0,20%	0,20%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	200 000,000	204 524,590	0,22%	0,22%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	337 500,000	344 272,069	0,37%	0,38%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	300 000,000	314 217,534	0,34%	0,34%	B+

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.19	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
HL 2013/2	5 000	200 000,000	206 927,123	0,22%	0,23%	BB
HL 2014-1	6 000	360 000,000	380 679,189	0,41%	0,41%	BB-
HL 2015-1	10 000	200 000,000	205 198,027	0,22%	0,22%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	200 000,000	210 490,740	0,23%	0,23%	B
HL 2015-2	5 000	200 000,000	206 253,770	0,22%	0,22%	BB
HL 2016-1	20 000	800 000,000	812 743,014	0,88%	0,89%	BB
HL 2016-2	20 000	2 000 000,000	2 105 641,644	2,28%	2,29%	BB
HL 2017-1 (A)	5 000	300 000,000	311 720,219	0,34%	0,34%	BB
HL 2017-1 (B)	5 000	500 000,000	520 044,384	0,56%	0,57%	BB
HL 2017-3	15 000	1 500 000,000	1 567 265,754	1,70%	1,71%	BB
HL SUB 2018-1 (A) TV	7 500	600 000,000	615 996,711	0,67%	0,67%	B+
HL SUB 2018-1 (A) TV	10 000	800 000,000	821 328,949	0,89%	0,90%	B+
ML SUB 2018-1 (A) TV	4 500	360 000,000	371 941,230	0,40%	0,41%	BB
ML SUB 2018-1 (A) TV	20 000	1 600 000,000	1 653 072,137	1,79%	1,80%	BB
MODERN LEASING 2012	25 000	500 000,000	516 027,398	0,56%	0,56%	A-
SERVICOM 2016*	5 000	400 000,000	400 000,044	0,43%	0,44%	CCC+
STB 2008/1	5 000	156 250,375	160 387,398	0,17%	0,17%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	799 400,000	817 180,753	0,89%	0,89%	-
TL 2014-2	10 000	600 000,000	629 746,850	0,68%	0,69%	BBB+
TL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 019 831,233	1,10%	1,11%	BBB+
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 042 235,617	1,13%	1,14%	BBB+
TL SUB 2016 (A)	10 000	600 000,000	621 388,274	0,67%	0,68%	BB+
TLF 2019-1 (B) TF	7 500	750 000,000	768 271,233	0,83%	0,84%	BBB
TLF2019-1 (A) TV	7 500	750 000,000	766 013,252	0,83%	0,83%	BBB
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	999 090,000	1 008 224,876	1,09%	1,10%	-
UIB SUB 2016 (A)	10 000	600 000,000	626 080,438	0,68%	0,68%	-
UNIFACTOR 2015	5 000	200 000,000	209 607,863	0,23%	0,23%	BB
Titres des OPCVM		4 325 073,480	4 488 042,650	4,86%	4,89%	
TUNISIE SICAV	24 115	4 325 073,480	4 488 042,650	4,86%	4,89%	-
Total Général		73 477 000,030	75 636 095,654	81,94%	82,42%	

Le portefeuille titres n'a pas connu d'entrées au cours du troisième trimestre 2019.

Les sorties du portefeuille titres au cours du troisième trimestre 2019 concernent le remboursement des obligations des sociétés échus pour un montant de **4 136 865** Dinars, et le reclassement des créances échues se rapportant à la sixième échéance de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » parmi les créances d'exploitation pour un montant de **50 000** Dinars, et la cession de titres des OPCVM (TUNISIE SICAV)pour un montant de **675 081** Dinars.

(*)Emprunt Obligataire « SERVICOM 2016 »

Les cinquième et sixième échéances de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » prévues respectivement pour le 12 Février 2019 et le 12 Août 2019, n'ont pas été réglé aux échéances convenus.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de ces échéances impayées, dont le montant en principal s'élève à 100.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations ». SICAV BH Obligataire a procédé aussi à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire, et à la constatation d'une dépréciation sur l'échéance impayée du 12/02/2019.

SICAV BH Obligataire a poursuivi des discussions en coordination avec l'ensemble des souscripteurs de l'emprunt obligataire « Servicom 2016 » avec les dirigeants de la Société « Servicom ». Ces échanges ont abouti à un accord de restructuration de cet emprunt validé par l'assemblée Générale spécial des souscripteurs du 01/10/2019. Cet accord porte principalement sur la modification du taux de l'emprunt (11.6%) et le rééchelonnement de la créance.

L'accord prévoit aussi le nantissement des actions détenu par « Servicom » dans ses filiales « Servitrade SA » et « Servicom Industries SA » au profit des souscripteurs en garantie de remboursement de l'emprunt obligataire.

Sur la base des accords précité, SICAV BH Obligataire a opté à ne pas constater de dépréciation sur l'échéance impayée du 12/08/2019.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 175 974** Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre **1 268 175** Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des obligations	1 175 974	3 619 644	1 262 630	3 401 741	4 675 282
Revenus des titres de l'Etat	0	4 099	5 545	16 394	21 940
Revenus des titres des FCC (*)	0	0	0	4	4
Dividendes	0	0	0	78 123	78 123
Total	1 175 974	3 623 743	1 268 175	3 496 262	4 775 349

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **3 936 264** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2019	% Actif	Emetteur	Note
Billets de Trésorerie				3 915 643,940	3 936 264,310	4,26%		
BDT090919/081219LIG*	80	90	10,83	3 915 643,940	3 936 264,310	4,26%	LIG	
Total				3 915 643,940	3 936 264,310	4,26%		

* Les billets de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE font l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 4 MDT en garantie de remboursement des billets.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **430 100** Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre **733 795** Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Intérêts des comptes à terme	260 197	935 013	465 867	1 437 829	1 843 833
Intérêts des billets de trésorerie	125 611	326 385	91 801	243 069	348 868
Intérêts des certificats de dépôt	44 292	98 634	176 127	662 203	703 475
Total	430 100	1 360 032	733 795	2 343 101	2 896 176

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **864 044** Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Titres de créance échus*	864 044	358 796	104
Retenues à la source sur titres de créances	0	5 968	5 968
Total	864 044	364 765	6 073

(*)Les sommes se rapportant à la cinquième échéance échu de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » et qui s'élèvent à 67 370 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une moins-value potentielle de 50.000 Dinars a été constatée sur la fraction (principal) de la créance. Les fractions intérêts conventionnels et Intérêts de retard ont fait l'objet de réservation d'intérêt pour un montant de 17 370Dinars.

Les sommes se rapportant à la sixième échéance échue de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » et qui s'élèvent à 50 000 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2019, se détaillent comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	100 413 272	136 824 100
Nombre de titres	1 019 811	1 389 734
Nombre d'actionnaires	1 073	1 160
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	67 103 800	91 560 300
Régul. des sommes non distribuables	-981 135	-1 426 139
Nombre de titres émis	671 038	915 603
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	79 998 300	113 719 000
Régul. des sommes non distribuables	-1 154 800	-1 769 143
Nombre de titres rachetés	799 983	1 137 190
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	80 736	-13 224
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	82 101	-
Capital au 30 Septembre		
Montant	87 855 275	114 995 180
Nombre de titres	890 866	1 168 147
Nombre d'actionnaires	981	1 087

3-7 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **115 401** Dinars contre **150 091** Dinars au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire à payer	113 350	149 209	131 772
Rémunération du dépositaire à payer	2 051	882	1 180
Total	115 401	150 091	132 952

3-8 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **425 748** Dinars contre **470 959** Dinars au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Jetons de présence	11 208	11 219	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 131	383 116	383 116
Etat retenues à la source	53	21 851	53
Honoraires commissaire aux comptes	21 240	34 090	26 054
Redevances CMF à payer	8 473	10 728	9 865
TCL à payer	1 455	9 773	5 663
Autres rémunérations	188	182	176
Total	425 748	470 959	439 928

3-9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculé conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 s'élève à **113 644** Dinars contre **149 506** Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	113 350	358 383	149 209	450 051	581 822
Rémunération du dépositaire	294	870	297	883	1 180
Total	113 644	359 253	149 506	450 933	583 002

3-10 Autres charges

Ce poste enregistre principalement la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L et la rémunération mensuelle du Directeur Général. Les autres charges s'élèvent à **40 041** Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre **53 919** Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevances CMF	25 189	79 641	33 158	100 013	129 294
Honoraires commissaire aux comptes	6 567	19 487	7 677	22 781	14 746
Jetons de présence	3 777	11 208	3 781	11 219	15 000
Rémunération du Directeur Général	541	1 600	535	1 594	2 118
Autres Impôts et taxes	0	200	0	0	0
TCL	3 955	8 632	8 793	21 044	21 779
Autres charges	12	1 767	-25	73	616
Total	40 041	122 535	53 919	156 724	183 553